

# LE MADAWASKA

J.-G. BÉGIN, éditeur-propriétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

## LES COMMISSAIRES EN MAUVAISE POSTURE

Une foule nombreuse à l'Assemblée d'École—Le rapport du secrétaire soulève une longue série de questions—Celui-ci tente de vouloir expliquer la conduite des commissaires mais manque son coup—Les deux autres commissaires sont muets.

L'ex-principal Savoie accuse le président des Commissaires d'être la cause de tous les troubles survenus à l'école depuis deux ans.

### Dr. P.-H. LAPORTE ELU COMMISSAIRE

L'assemblée annuelle des contribuables du district d'école de la ville, a eu lieu lundi dernier. Une foule comme nous en avions rarement vu en telle circonstance, s'était rendue à l'heure précise. Un grand nombre de dames et demoiselles étaient présentes. Après que le secrétaire ait appelé l'assemblée à l'ordre, l'hon. J.-E. Michaud fut requis à la présidence de l'assemblée, devoir qu'il accomplit en homme de loi.

ans, M. Richards n'a pas relevé l'accusation. La question des salaires des institutrices, a été le sujet d'une longue discussion. Plusieurs membres du personnel ont un salaire plus bas que l'an dernier, mais pas tous. Le nouveau principal, M. Bishop, recevra un salaire d'un mille dollars de moins que celui du principal de l'an dernier. Le professeur de travaux manuels conserve le même salaire qui est dans ce cas plus élevé que celui du principal. Les autres membres du personnel du High School auront le même salaire. Ce sont les institutrices nouvelles et quelques autres des bas grades qui ont subi une baisse de salaires. Cette diminution qui à première vue semble être une économie n'est qu'une tactique mal dissimulée, puisque les estimées pour les dépenses de l'an prochain sont les mêmes que ceux de l'an dernier, c'est-à-dire cinquante mille dollars. De plus, tout le personnel enseignant n'a été engagé que pour le premier terme et la rumeur veut que les institutrices dont les salaires ont été baissés, aient reçu la promesse d'une augmentation au deuxième terme.

M. Savoie expliqua bien nettement pourquoi lui et certains autres professeurs avaient donné leur démission au mois de février dernier. L'autorité interne à l'école était méconnue, tant par certains du personnel enseignant que par les commissaires; les cas d'insubordination chez certaines institutrices recevaient l'approbation de quelques commissaires; la discipline générale était atteinte à sa base. Lui (M. Savoie) et quelques autres professeurs trouveraient la responsabilité trop grande pour ne pas protester contre cet état de chose et continuer ainsi. M. Savoie expliqua pourquoi ses conditions, données aux commissaires pour un nouvel engagement, étaient aussi sévères. Elles étaient nécessaires pour balancer l'inhabileté des commissaires à la bonne conduite interne de l'école. En terminant M. Savoie dénonça le président des commissaires comme étant la principale cause de tous les troubles survenus à l'école depuis deux

Plusieurs contribuables ont également manifesté leur mécontentement en constatant qu'un certain membre du High School ne pouvait enseigner le français. L'on se demande qui l'enseignera au prochain terme. L'un des derniers articles à l'ordre du jour fut l'élection d'un nouveau commissaire pour remplacer M. L.-R. Bélanger. La nomination du Dr. P.-H. Laporte fut acceptée à l'unanimité. L'un des articles du programme du nouveau commissaire est la réduction du salaire payé au secrétaire. Dr Laporte voit une solution à ce problème en engageant un secrétaire à salaire fixe. M. T.-D. Hébert fut réélu auditeur de la commission pour l'année prochaine. Les estimés ont été votés et se chiffrent à \$50,070, ce qui veut dire que les taxes seront les mêmes que l'an dernier.

## A LA CAISSE ECOLEIÈRE DE LA S. L'ASSOMPTION

Moncton, N.-B. 8.—Les examens de la Caisse Ecoles de la Société l'Assomption ont eu lieu dimanche dernier à deux heures de l'après-midi dans tous les districts où il y a des succursales de la Société. Les enfants des sociétés en règle ont droit à ces examens. Voici deux classes de la constitution qui se rapportent à ces examens. Tout Assomptionniste, qui bien que n'étant pas marié est chef de ménage, a droit de choisir un orphelin et de le faire concourir. Tout Assomptionniste, qui bien que n'étant pas marié, a le droit de faire concourir tous leurs enfants, garçons et filles à condition qu'ils aient l'âge requis. Tel n'est pas le cas, on le sait, lorsque les deux conjoints sont vivants. Dans ce cas les garçons peuvent concourir si le père est assomptionniste et les filles, si la mère fait partie de la Société.

## GRAND SUCCES AU BAZAR D'EDMUNDSTON

Le bazar de la paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmundston qui s'est terminé vendredi dernier, a remporté un succès qui a causé de la surprise même chez les organisateurs. Les revenus nets de ce bazar, d'après un rapport de monsieur le curé, dimanche dernier, s'élevaient à \$6,267.93. Voici les résultats par tables: Rafraîchissements Mme Z. Martin, \$1,063.33; lingerie, Mmes Alice Michaud et Eva Abbis, \$1,333.27; fantaisie, Mme Ernest Gagnon, \$887.20; repas, Mmes J.-B. Rousseau et G. Ringuette, \$1,230.; pêche, Mlle Ph. Gagné, \$703.; amusements, Chevaliers de Colomb, \$700.25; merry-go-round, \$350.88. Les personnes dont les noms précèdent sont celles qui avaient la responsabilité des différentes tables. Plusieurs autres personnes d'un grand dévouement se sont jointes à elles et ont ainsi contribué à ce grand succès.

## G. N. TRICOCHÉ VARIÉTÉS LA MUSIQUE COMME FACTEUR DE LA NATURALISATION

Dans les Maritimes, où la plupart des immigrants proviennent d'autres parties de l'Empire Britannique, le problème d'assimilation n'existe pas à proprement parler. Mais on sait qu'il en est autrement dans les Provinces de l'Ouest, lesquelles reçoivent des colons très variés. Aux Etats-Unis, la situation est encore bien pire; et la tâche de transformer ces individus si différents en bons citoyens est fort malaisée. Dans ces derniers temps, l'on a fini par se rendre compte que la musique joue un rôle sérieux dans ce qu'on pourrait appeler l'instruction civique et patriotique des nouveaux venus. M. Léo Feist, l'éditeur musical bien connu, déclare que les immigrants reçoivent leur première impression de la langue et des idées américaines en entendant les chansons chantées par les enfants dans les écoles, ou par les artistes des music halls populaires. D'autre part, les enfants d'immigrants apprennent vite les chants de leurs compatriotes et camarades américains, et les font entendre à leurs parents. Les idées renfermées dans ces compositions, et la façon dont elles sont exprimées frappent naturellement l'étranger et se gravent dans sa mémoire. M. Feist, dès lors, propose d'établir des chœurs populaires de nature à inculquer à l'immigrant des notions sur la vie américaine et les idéals de la nation. Il fait aussi observer que la plupart des immigrants non anglais ont des instincts musicaux, ou du moins que la musique a une, bien plus grande importance pour eux que pour la population établie depuis longtemps en Amérique, toutes choses égales d'ailleurs. Il y aurait même intérêt, paraît-il, à organiser un orchestre dans chacune de ces classes de naturalisation qui sont ouvertes dans les grandes cités. Il est assez piquant de constater, en revanche, l'influence exercée sur la musique américaine par les immigrants de toute classe. Mme Crystal Waters, cantatrice et critique musicale, déclare que l'Amérique, et le "melting pot" de la musique. Non seulement les Etats-Unis ont les méthodes particulières à différentes sections du pays, comme celles du Vermont, des montagnes de Tennessee, et d'autres régions du sud, ainsi que celles des Peaux Rouges, mais ils ont acquis les chants et les mélodies importées de France, Italie, Allemagne, et des pays scandinaves. Et cela finira par créer un type de musique spéciale à cette partie du Nouveau Monde.

George Nestler Tricoché.

## LE BILINGUISME DANS NOS ECOLES

Travail présenté en anglais par M. Calixte Savoie, B.A., au Congrès Pédagogique de Frédéricton le 29 juin 1926.

Monsieur le Président— Permettez-moi, en commençant ces remarques, de dire quelques mots de la bonne entente qui doit exister entre les deux principaux éléments qui constituent la nation canadienne. Car toute nation, livrée aux divisions intestines, porte en elle un germe de destruction. Au Canada, il y a deux races, deux races qui ont des droits inaliénables à leur existence ethnique. Au cours des dernières années, on a organisé des pèlerinages de bonne entente, entre Ontario et Québec: on a fait de louables efforts pour rapprocher les deux races, française et anglaise. Au nombre de ceux qui ont pris part à ces organisations, nous comptons des hommes publics éminents. Autant de démarches démontrent l'existence de sérieuses et regrettables divisions entre les deux races de ce pays. Mais tous ces pèlerinages n'ont eu que des résultats peu appréciables; le malaise se fait toujours sentir et, apparemment, il n'est pas prêt à disparaître; d'où la nécessité de chercher quelque chose de mieux, un moyen plus efficace qu'une réunion devant un table bien servie, de quelques hommes de provinces étrangères. Il n'y a pour établir la bonne entente qu'une campagne d'éducation, et cette éducation pour être efficace doit s'adresser aux jeunes avant que les préjugés soient implantés dans leurs esprits: c'est dire que cette éducation doit se donner à l'école. Cette bonne entente ne peut exister qu'en autant que chaque race est

en mesure de comprendre et d'apprécier les qualités, les vertus et l'esprit de l'autre race. Comment obtenir ce résultat si l'une des nationalités ne comprend la langue de l'autre? Aussi longtemps que le malaise existera, notre beau Canada aura à souffrir dans son développement. Il souffrira certainement dans son commerce inter-provincial. Citons à ce sujet les paroles de M. R.R. Hall, ex-député de Peterborough, "En apprenant deux langues, dit-il, nous assurerons le développement de notre pays en étendant le commerce général et inter-provincial du Dominion, au profit de tous; et si nous agissons dans cet esprit, si nous avons foi les uns en les autres, nous aurons enfin un Canada uni qui marchera dans le chemin du progrès." Tout récemment encore le colonel McPhail dans une entrevue donnée à Montréal, parla fortement en faveur du bilinguisme dans l'intérêt d'un Canada uni et prospère. "Nous devons, dit-il, à la génération qui grandit une éducation bilingue." Le Très Honorable Arthur Meighen, chef de l'opposition à Ottawa, déclara l'été dernier qu'il serait en faveur de l'enseignement bilingue pour tout le Canada. Je pourrais continuer à vous citer des opinions semblables venant de Canadiens bien pensants. Nous reconnaissons la très grande nécessité qu'il y a pour nous de connaître l'anglais; nous voulons le faire apprendre à nos enfants, parce que sans une connaissance suffisante de la langue de la majorité, nous la savons, ils seront dans une situation inférieure à celle de leurs compatriotes de langue anglaise. Par ailleurs nous sommes convaincus qu'un homme qui connaît deux langues vaut deux hommes. Nous tenons à notre idiome parce que c'est notre langue maternelle, un héritage sacré conservé au prix des plus grands sacrifices. Nous voulons que nos enfants connaissent le français parce que c'est la langue de la diplomatie internationale, parce que c'est une des langues les plus parfaites qui existent, parce que c'est une précieuse acquisition pour l'amélioration de notre éducation. Nous voulons que nos enfants soient chez eux, en quelque endroit du Canada qu'ils aillent et qu'ils soient capables de gérer leurs affaires sans le secours d'interprètes. Nous voulons qu'ils soient en mesure de comprendre tous les discours du parlement fédéral, s'ils entrent en politique. S'ils s'adonnent au commerce nous ne voulons pas qu'ils soient privés d'un instrument nécessaire, dans leurs relations avec les autres provinces et les autres pays. Enfin nous voulons que nos enfants connaissent les deux langues officielles du pays. Mais ces raisons ne s'appliquent pas qu'aux Canadiens de langue française, les avantages du bilinguisme n'existent-ils pas pour les enfants de langue anglaise? Si nous refusons l'enseignement des deux langues officielles du pays, dans notre province, est-ce que nous ne nous faisons pas un grand tort? Notre système d'éducation néglige l'enseignement pratique du français. Fait-il tout ce qui est possible pour assurer l'avenir de nos enfants? Cette question ne réclame-t-elle pas notre considération et ne semble-t-elle pas très logique que dans un pays comme le nôtre, le bilinguisme soit un honneur dans les écoles? Encore une fois, permettez-moi d'attirer votre attention sur cette vérité à savoir que deux races ne peuvent pas se comprendre et s'apprécier l'une l'autre, si l'une d'elle n'apprécie pas la langue de l'autre. Après avoir parlé de la bonne entente qui doit exister entre les deux principaux

## NOUVEL ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Rome, 12.—Sa Sainteté Pie XI a nommé l'évêque de Valleyfield, S. G. Mgr Raymond Marie Rouleau, archevêque de Québec. S. G. Mgr Langlois, évêque auxiliaire et vicaire capitulaire de Québec, devient évêque de Valleyfield. Le nouvel archevêque de Québec appartient à l'ordre de saint Dominique. Il est né à l'Isle-Verte, le 6 avril 1866, a été ordonné prêtre à Corté, en Corse, le 31 juillet 1892, élu évêque de Valleyfield le 9 mars 1923, sacré sous le titre de 22 mai suivant dans la cathédrale Sainte-Cécile de Valleyfield par S. Exc. Pietro Di Maria, délégué apostolique au Canada.

## LE MOTIF DE SON VOYAGE

St-Jean, N.-B., 12.—A son retour de Montréal, samedi, le premier ministre Baxter, du Nouveau Brunswick, a affirmé que son récent voyage dans la Métropole canadienne n'avait eu aucun rapport avec son entrée dans la politique fédérale comme membre du cabinet Meighen. "Je suis allé à Montréal", a déclaré l'hon. M. Baxter, "pour rencontrer les officiers du C. P. R., par affaire. Pendant mon séjour à St-Jean, M. Meighen et le premier ministre Rhodes, de la Nouvelle-Ecosse, arrivèrent et j'en profitai pour parler avec eux de certains sujets intéressant les Provinces Maritimes. Mais je n'entre pas dans le gouvernement Meighen, et en revenant dans le Nouveau-Brunswick, je peux vous dire que je consacrerai mon temps et mon énergie à ma province natale."

## LA Foudre FRAPPE UN ARSENAL

Les magasins de munitions de Lake Denmark dans le New-Jersey sautent et causent des dégâts considérables.

## VOL SACRILEGE DANS UNE EGLISE DE MONTREAL

Les saintes Epopées sont outragées. Des calices et le ciboire sont volés. Montréal, 13.—Un vol sacrilège commis à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord a été découvert hier matin vers 7 heures par le sacristain de cette église. Les voleurs sont entrés dans l'église on ne sait trop comment et ils en sont sortis en ouvrant une fenêtre de la sacristie. Aucune effraction n'a pu être constatée. Les voleurs, qui avaient trouvé la clef du tabernacle dans la sacristie, se sont emparés de deux calices, de deux ciboires et d'une patène. Les saintes Epopées ont été outragées, le sacristain retrouvant des hosties partout dans le chœur de l'église. Le chef de police mis au courant du vol s'efforce de retracer les coupables.

## LES FEUX DE FORET DU N.-BRUNSWICK

Frédéricton, N.-B. 12. — Les feux de forêts menacent de causer de grands dommages en cinq ou six endroits différents dans la province du Nouveau-Brunswick et le ministre des terres de la couronne délibère s'il ne doit pas fermer les forêts à tout le monde pendant quelques semaines. On dit que ces feux sont en partie causés par des sports-men. Des centaines d'hommes sont maintenant employés à combattre les flammes. Du bois pour des milliers de dollars est réduit en cendre sur les terres de la couronne aussi bien que sur les propriétés privées. D'après les plus récentes nouvelles la situation est de plus en plus grave et seule la pluie pourra empêcher un désastre. La situation est presque aussi méchante qu'en 1823. Les forêts sont dans un état de grande sécheresse et les flammes font de rapides progrès. C'est dans les vallées de Miramicti et de Nipisiquit que le feu fait le plus de dommages. Le feu le plus sérieux se trouve sur la rivière Sevege.

## ACCIDENT D'AUTOS A BATHURST

Bathurst Ouest, N.-B.—Cinq automobilistes ont failli trouver la mort, au cours d'une collision, près d'ici. Un auto, conduit par son propriétaire M. Xavier Doucette, de Bathurst Est, venait vers notre ville quand un autre auto que était du mauvais côté de la route, vint le heurter. Un des autos a été très endommagé. Mme Théodore Pétie, de St-Jean; Mme Doran Pétie, de Bathurst, et Mlle Corinne Imboff, institutrice à Bathurst Est, étaient dans l'auto endommagé. Mme Théodore Pétie a eu un genou contusionné mais les autres voyageurs s'en sont tirés indemnes.

## LA CAISSE ECOLEIÈRE DE LA S. L'ASSOMPTION

Moncton, N.-B. 8.—Les examens de la Caisse Ecoles de la Société l'Assomption ont eu lieu dimanche dernier à deux heures de l'après-midi dans tous les districts où il y a des succursales de la Société. Les enfants des sociétés en règle ont droit à ces examens. Voici deux classes de la constitution qui se rapportent à ces examens. Tout Assomptionniste, qui bien que n'étant pas marié est chef de ménage, a droit de choisir un orphelin et de le faire concourir. Tout Assomptionniste, qui bien que n'étant pas marié, a le droit de faire concourir tous leurs enfants, garçons et filles à condition qu'ils aient l'âge requis. Tel n'est pas le cas, on le sait, lorsque les deux conjoints sont vivants. Dans ce cas les garçons peuvent concourir si le père est assomptionniste et les filles, si la mère fait partie de la Société.

## GRAND SUCCES AU BAZAR D'EDMUNDSTON

Le bazar de la paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmundston qui s'est terminé vendredi dernier, a remporté un succès qui a causé de la surprise même chez les organisateurs. Les revenus nets de ce bazar, d'après un rapport de monsieur le curé, dimanche dernier, s'élevaient à \$6,267.93. Voici les résultats par tables: Rafraîchissements Mme Z. Martin, \$1,063.33; lingerie, Mmes Alice Michaud et Eva Abbis, \$1,333.27; fantaisie, Mme Ernest Gagnon, \$887.20; repas, Mmes J.-B. Rousseau et G. Ringuette, \$1,230.; pêche, Mlle Ph. Gagné, \$703.; amusements, Chevaliers de Colomb, \$700.25; merry-go-round, \$350.88. Les personnes dont les noms précèdent sont celles qui avaient la responsabilité des différentes tables. Plusieurs autres personnes d'un grand dévouement se sont jointes à elles et ont ainsi contribué à ce grand succès.

